

Un capital symbolique négatif ?



Le secteur de l'éducation permanente face à des questions brutales

Par Jean Blairon

Cette analyse a été réalisée à la demande de la FESEFA (Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes). Des inquiétudes pèsent sur le secteur, soumis à de fortes exigences en matière de production tout en n'étant pas subsidié à hauteur de cette quantité de productions. Un moratoire gèle désormais toutes les nouvelles reconnaissances.

D'aucuns parmi les autorités émettent des doutes sur l'utilité du secteur ; voire critiquent la quantité de productions, alors même que cette quantité est exigée et contrôlée. La première question qui se pose est donc celle du crédit dont jouit l'éducation permanente auprès des autorités : quel est exactement l'état de son capital symbolique, à l'ère du soupçon généralisé ? Jean Blairon redit ici toute l'importance de l'action associative et des combats que l'éducation permanente porte et doit continuer à porter.

- [Lire l'analyse](#)



OUTILS DE FORMATION ET D'INFORMATION
AIDE À LA JEUNESSE/JEUNESSE

EN LIGNE DIRECTE.BE

«Article 6» - Enfants en exil, enfants d'abord Témoignages d'enfants migrants à Calais



Nouveau documentaire disponible sur enlignedirecte.be, banque d'outils de formation et d'information aide à la jeunesse/jeunesse.

L'« article 6 » de la Convention internationale des droits de l'enfant est le droit inhérent à la vie. Il précise notamment que « les Etats partie assurent dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant. »

Cette vidéo, dont le titre fait référence à cet article 6, présente les témoignages de jeunes migrants rencontrés à Calais en mai 2016. Des témoignages diffusés dans le cadre de la rencontre « Enfant, Europe, Urgence » qui a réuni les ombudsmans, médiateurs, et défenseurs des droits de l'enfant européens le 28 juin à Paris. Objectif : porter les voix de ces enfants auprès des acteurs européens et appeler les Etats à assurer une protection effective des enfants migrants.

Cette vidéo a été réalisée en partenariat entre le Réseau des Défenseurs européens des enfants (ENOC), le Défenseur des droits (France) et le Délégué général aux droits de l'enfant (Fédération Wallonie Bruxelles).

- enlignedirecte.be/6492